

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/Janvier 1995

Perspectives 1995

	Pages
Editorial	
Perspectives 1995	3
Perspective	
La «pureté dangereuse» Cap Jean-Paul de Sury d'Aspremont	6
Dossier	
«Europe centrale»	
Hongrie: défense et sécurité nationale Laurent Nagy	8
Les problèmes des Serbes vus par D. Tchossitch	14
Armée 61	
Disparition des brigades frontière (2) Cdt C Adrien Tschumy	17
Mythes	
L'exposition «Marx 2000» Dan Ottiger Dumitrescu	25
Opinion	
Un aspect du «RS 95» Col EMG Paul Ducotterd	30
Armement	
Eurosatory 94: indices d'une reprise Cap Sylvain Curtenaz	32
Nouveautés dans les transmissions Patrick Lubin	40
Idée de lecture	
Guerre des armes, guerre des hommes? Col Hervé de Weck	44
Revue des revues	
Cap Sylvain Curtenaz	45

Dans ce numéro, le lecteur prendra connaissance du premier éditorial du président de la Société cantonale vaudoise des officiers. Le colonel Cornu y trace à grands traits la fusion de *Défense-Magazine* et de la *Revue militaire suisse*. Vingt-cinq ans après la naissance de l'Association qui préside aux destinées de notre revue et cent quarante années après le début de sa parution, une de ses sociétés propriétaires fait sien le but de la *RMS*: «Faciliter l'échange sur les problèmes militaires et développer les connaissances et la culture générale des officiers.»

Depuis ce mois, le tirage de la *Revue Militaire Suisse* a donc passé de 3500 à 5500 exemplaires. Nous nous réjouissons d'accueillir de nouveaux lecteurs; nous leur offrirons des articles de qualité, variés et illustrés.

Le 1^{er} janvier 1995 est née l'Armée 95. La Société vaudoise des officiers et l'Association de la *RMS* ont choisi de collaborer au moment où les structures de notre armée sont profondément modifiées, sa doctrine d'engagement adaptée à la situation géostratégique en Europe, ses moyens financiers diminués, ses effectifs réduits et ses matériels actualisés.

En 1994, grâce à un «ambassadeur», le lieutenant Patrice Lefort-Lavauzelle, la *Revue Militaire Suisse* a réussi une percée plus modeste en France, d'abord auprès de nombreux périodiques militaires, ensuite auprès de lecteurs intéressés par les problèmes de défense. Plus d'une vingtaine ont souscrit un abonnement en 1994!

Malgré ces deux événements réjouissants, la *Revue militaire suisse* n'en devient pas pour autant une «puissance financière», car le prix accordé aux officiers vaudois est calculé au plus juste. Ses «réserves stratégiques» restent modestes, si bien que l'obligation d'équilibrer le budget la contraindra à en rester au noir-blanc. Seules la publicité et les annonces de soutien donnent des espoirs de recettes nouvelles, vu que son tirage augmente de 57%!

Le Bureau va lancer une nouvelle conception du service gratuit de la *RMS*, destiné à améliorer l'impact de notre périodique militaire romand. Il faut faire en sorte que les personnalités politiques, les faiseurs d'opinion, qui jouent un rôle dans notre défense, reçoivent notre revue et sentent mieux les retombées de certaines de leurs décisions. Les commandements des forces armées des Etats voisins recevront égale-